



**AVIS CONCOURS SUR TITRES
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONDUCTEUR AMBULANCIER
AU CENTRE HOSPITALIER LOUIS DANIEL BEAUPERTHUY**

Un concours sur titres pour le recrutement d'**UN (1) Conducteur Ambulancier** sera organisé au Centre Hospitalier Louis Daniel BEAUPERTHUY.

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires soit d'un diplôme d'Etat d'ambulancier possédant le permis de conduire B et C ou D. Les candidats reçus sont déclarés admis sous réserve d'un examen psychotechnique.

Les conducteurs ambulanciers doivent se soumettre périodiquement aux examens médicaux pour valider leur permis de conduire conformément à l'article 20 du décret n°91-45 du 14 janvier 1991.

Les candidatures doivent être adressées, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, ou remises contre récépissé, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis sur le site de l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, à :

**Monsieur le Directeur
Centre Hospitalier Louis Daniel BEAUPERTHUY
Route de Mahault
97116 POINTE-NOIRE**


Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- 1) Une demande sur papier libre,
- 2) Les diplômes, titres ou une copie de ces documents,
- 3) Un curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée,

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des ressources humaines et par mail à l'adresse suivante : m.thibaudier@chldb.fr

Fait à Pointe-Noire, le 15 septembre 2014

Le Directeur,



Eugène GUIRIABOYE